

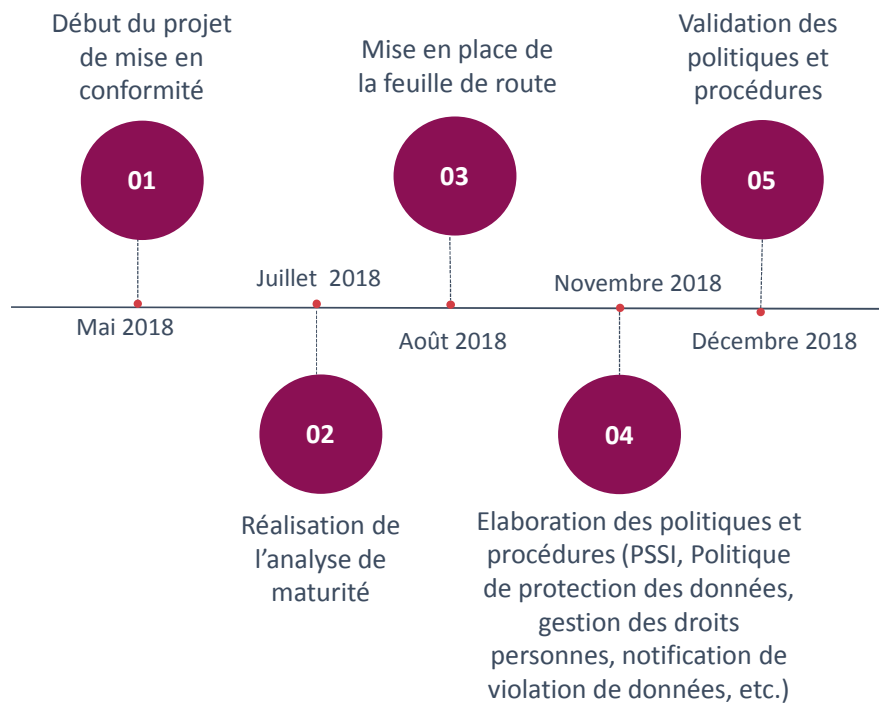


# Conformité

Au Règlement Général  
sur la Protection des  
Données

# Le groupe IDEX et la Protection des Données

Soucieuse de la protection des Données Personnelles de ses clients, salariés, partenaires et fournisseurs, le groupe IDEX s'est engagé dans une démarche de mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données. Dans le cadre de cette démarche, plusieurs actions et chantiers (détaillés dans le plan d'actions ci-dessous) sont mises en œuvre.



Mise en place d'un **comité de Gouvernance** pour la protection des Données Personnelles tous les mois pendant la phase projet, puis biannuel après le projet de conformité.

*Composé du DPO, du Secrétaire Général, du Directeur des Systèmes d'Information, du Directeur des Ressources Humaines, du Directeur Juridique, du Directeur Outils, Performance et Innovation et du Responsable du Contrôle Interne.*



Désignation d'un **Délégué à la protection des Données Personnelles** (DPD/DPO).

IDEX a décidé de nommer un DPO pour l'ensemble des sociétés du groupe, qui réalise les missions suivantes :

- **Inform**er et **conseiller** IDEX
- **Contrôler** la bonne application du RGPD
- **Etre le contact** entre IDEX et la CNIL
- **Etre le point de contact** avec toutes les personnes concernées (ex : personnes, clients, fournisseurs, etc.)
- **Etre consulté** pour toute décision qui concerne des Données Personnelles
- **Conseiller sur la réalisation des analyses d'impact**, déterminer les actions correctrices et vérifier l'exécution

# Politiques et procédures

IDEX s'est dotée d'un corpus documentaire complet tenu à disposition de la CNIL pour prouver sa mise en conformité au RGPD.



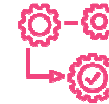
## Politique de protection des données

IDEX a mis en place une politique encadrant le Traitement et la sécurité des Données Personnelles. Cette politique expose les mesures à prendre en cas de transfert hors UE.



## Procédure de gestion des droits des Personnes Concernées

La réponse aux demandes d'exercice de droits garantis par le RGPD suit les procédures établies par IDEX.



## Evaluation d'impacts sur la vie privée

IDEX a réalisé des évaluations des impacts sur la vie privée (EIVP / DPIA) sur les traitements à risque et à mis en place les mesures d'atténuation nécessaires.



## Politique de sécurité des SI

La PSSI a été revue et mise à jour afin de répondre aux nouvelles exigences et son application sur l'ensemble du Système d'Information sera vérifiée.



## Procédure de gestion des violations de données

La gestion des violations de Données suit une procédure établie par IDEX.



## Revue des clauses contractuelle

IDEX revoit l'ensemble des contrats avec ses sous-traitants.

# Registres relatifs à la Protection des Données

Afin de répondre à l'une des principales obligations de conformité, le groupe IDEX s'est doté d'un logiciel de gestion des données : OneTrust. Cet outil de gouvernance permet d'avoir une visibilité et une maîtrise sur l'ensemble des traitements de Données Personnelles mises en œuvre au sein d'IDEX, de gérer les Sous-Traitants, de suivre les demandes d'exercices de droits et les violations de données.



## Registre des traitements

Les ateliers de cartographie ont permis d'identifier tous les traitements de Données Personnelles et de les enregistrer dans le registre régulièrement mis à jour selon les modifications apportées aux conditions de mises en œuvre des traitements (nouvelle donnée, allongement de la durée de conservation, nouveau destinataire, etc.)



## Registre des consentements

Les Traitements nécessitant le consentement explicite des Personnes Concernées sont tracés et centralisés dans le registre des consentements.



## Registre des violations de données

Ce registre permet de suivre tous les incidents et violations de Données Personnelles (communication à la CNIL et aux Personnes Concernées si besoin).



## Registre des demandes d'exercice des droits

Toutes les demandes d'exercice de droits effectuées par des Personnes Concernées sont tracées et suivies.



## Registre de gestion des sous-traitants

Ce registre permet de s'assurer de la conformité des sous-traitants, de centraliser toutes les preuves et d'assurer le suivi de la relation.

# Notre plan d'actions de mise en conformité RGPD



Définir la **structure de gouvernance**



Déployer des **politiques et procédures**



Définir un **outillage pour la conformité au RGPD**




Gérer le **cycle de vie des données**



Gérer la chaîne **de sous-traitance**



Gérer les **droits des personnes concernées**



Mener des actions de **communication et de sensibilisation**

# Nos engagements

01

## Définir

Une gouvernance des données de sorte que les données soient traitées dans le respect de la stratégie définie en interne

02

## Couvrir

Toutes les composantes du cadre de protection des données par l'élaboration de politiques et de procédures internes

03

## Gérer

Les Données Personnelles tout au long de leur cycle de vie afin de garantir et démontrer le respect de la conformité

04

## Mettre en place

Des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la protection des Données Personnelles et les adapter aux risques encourus

05

## Réaliser

Des analyses d'impact sur la vie privée pour gérer certains traitements à risque et déterminer des mesures d'atténuation

06

## Répondre

Aux demandes de droits des personnes concernées (droit d'accès, de rectification, d'effacement, etc.) dans le délai légal d'(1) mois

07

## Gérer

Les fuites de données en mettant en place des mesures d'atténuation et informer la CNIL et les individus des fuites de données

08

## Diffuser

La culture de la protection des Données Personnelles à l'ensemble des collaborateurs

09

## Surveiller

L'application des procédures et politiques définies et la conformité des traitements mis en œuvre aux exigences réglementaires